

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
 PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
 Vice-Président
 Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
 entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as
 Second Class Matter.

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	\$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois65
Une semaine15
Pour l'Etranger—	
Un an	\$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	\$5.00
Six mois	2.50
Trois mois75
Pour l'Etranger—	
Un an	\$8.00
Six mois	4.05
Trois mois	1.05

Prix de l'abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	\$1.00
Six mois50
Trois mois15
Pour l'Etranger—	
Un an	\$2.00
Six mois	1.00
Trois mois30

Pour les petites annonces de demandes,
 ventes, locations, etc., qui se soldent au prix
 réduit de 5 sous la ligne, voir une autre page
 de journal.

L'Abelle est en vente au kiosque de journaux
 du "Times Square Building", à New
 York.

Chronique
 de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.
 Mme Miles G. O'Rourke, une fille.
 Mme Joseph Casello, un garçon.
 Mme Paul Bowville, une fille.
 Mme Arthur A. Allen, un garçon.
 Mme Nicola Marano, un garçon.
 Mme Tony Noreia, une fille.
 Mme Walter Davis, un garçon.
 Mme Jules August, un garçon.
 Mme M. T. Ford, une fille.
 Mme Joseph Alfred Blythe, un garçon.
 Mme Joseph Scoulan, une fille.

Mariages.
 Edward Daniel Fisher à Lillian Steward.
 Joseph Albert Villien à Marie Chais.
 Emile Ferdinand Adams à Josephine E. Writz.

Décès.
 Emma Porter, hôpital de la Charité, 40 ans.
 Edw. Grundmann, 2516 Iberville, 30 ans.
 Maria Cutler, hôpital de la Charité, 6 mois.
 Chas. Appahous, 431 Mandoville.
 Foster De Buys, 4 ans, infirmerie Touro.
 Wm. Heckmann, 406 St-Claude.
 Nelson Sook, hôpital de la Charité, 12 ans.
 Mme Veuve Josephine St. Germe, 287 Ur.
 quart. 85 ans.
 Mme Veuve Barbara Perry, 925 Orléans, 69
 ans.
 August J. R. Snow, hôpital de la Charité, 71
 ans.
 Alvin E. Hebert, 414 S. Liberté, 37 ans.

**FEUILLETON DE L'ABELLE DE LA
 NOUVELLE-ORLEANS**

MADEMOISELLE
MONTE-CRISTO
 PAR
FLEMMING
 (Suite.)

— Le te dirai cela dans un jour ou deux. J'ai des raisons de croire qu'il n'est pas mort. Pour l'instant, je ne sais encore rien de positif. En tout cas, tu n'as plus rien à craindre de lui, Rose.

Elle regardait le portrait en disant ces mots.

C'était une photographie à teintes délicates et finement exécutée. Il avait sous les yeux, dans toute sa beauté infernale, la ligne fatale qui avait perdu l'avenir de Marie de Lanasac et de Catherine Dangerfield; avec ses yeux de nuance tendre, sa bouche parfaite à demi-souriante, une expression aussi régulière que celle d'Apollon.

En la regardant, O'Donnell comprenait et pardonnait presque pour la première fois la folie de sa sœur.

— Voilà une figure d'une rare per-

Mme Anna Travers, 1011 Chartres, 36 ans.
 Hy. F. Ross, 929 Poydras, 41 ans.
 Germaine Blase, Orphelinat St-Vincent, 11 ans.
 Jules P. Bates, 1091 Southline, 30 ans.
 Joseph Wright, 414 Valmont, 40 ans.
 Ella Burn, 216 S. Robertson, 66 ans.
 Geo. M. Fran, 1915 N. Hoch-Blavo, 27 ans.
 Sœur Mary Agnes, couvent de Mercei.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.
 Genevieve D. Cabrio vs. Edward Cabrio, divorce, Le Louis Gunwald Co., Ltd., vs. Lily Brown, sequestre, \$26,921. Mme Rena M. Lane vs. Frank Hayes, divorce; Jos. D. Brown vs. Hy. Hosford, pour un billet, \$116; Jno. Blank vs. Lillian K. Donald, séparation de corps et de biens; American Surety Co. of New York vs. M. Lauce Cooper et Myron W. Cooper, réclamation, \$371.85; Florence Dalgic vs. Albertine B. Hayes, séparation de corps et de biens.

Succèsions.

Les successions suivantes ont été ouvertes mercredi:
 Mme Caroline Schilling Durr; Jas. Mahoney; Mme Almira A. Truostell, veuve en premier mariage de Thomas Fallon, et veuve en second mariage du Dr. C. H. Masten; John Pokorny; Mme Mary Gerstner, épouse de Joseph Callist; Mme Geo. Bernard, demande l'émancipation.
 Mme Marie P. Zeller, demande l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COUR DE JURE.

Nouveaux procès — Reclamations.

H. Butner & Son vs. Giacomo Catalanotto, \$54.05; les mêmes vs. Wm. Barnes, \$90; Jos. Heiman vs. Edward Nicholas, \$19; E. A. Billet vs. Jos. Stewart, \$49.20; Demack Motor Car Co. vs. P. A. Lohong, \$100; Wm. A. Shuler vs. Louis H. Mack, \$20.70; Jos. G. Schwartz vs. Jos. Bates, \$12; M. S. Han vs. D. Shackleford, \$21.95; Ambrosius Busch Brewing Assn. vs. J. J. Comandeur, \$21.90; Steve Pallibich vs. N. Orleans Hatway and Light Co., \$100; Jos. A. Zeringer vs. J. E. Milanes, \$20.63; W. G. Coyle & Co. vs. Edw. Goodhaus, \$20.

Pour possession d'une propriété.

Emile Lazard vs. M. et Mme Ellen Clements; Ernest A. Garrow vs. Mme Veuve A. Serpas, pour possession d'une propriété.

Pickpocket à l'oeuvre

Un pickpocket avec un revolver au poing a ordonné à Adam Marks, 135 Place Elks, "haut les mains", au coin de l'avenue Tulane et Liberté, et s'est emparé de 12 dollars que Marks avait dans ses poches, et s'est sauvé. C'est un voleur audacieux, car le vol a été commis à un îlet du premier precinct de la station centrale de police.

Réception

M. John K. Tener, ex-gouverneur de la Pennsylvanie, accompagné de son épouse et de plusieurs touristes, qui ont été l'objet d'une grande réception par les "Elks", partent aujourd'hui par un train du chemin de fer Southern Pacific pour San-Francisco. Les visiteurs ont été enchantés de la cordialité avec laquelle ils ont été accueillis à la Nouvelle-Orléans.

Souliers en coton

M. Mark Prentiss, représentant la Chambre de Commerce Nationale, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, et exhibe aux marchands le nouveau genre de souliers confectionnés avec du coton. Le soulier est de toute beauté et durable. Comme l'on a un grand penchant pour le "nouveau" dans les modes, l'on prévoit grand succès pour les élégantes casquettes nouvelles.

Inventaire de succession

L'inventaire de la succession de M. James McConnell a été déposé à la cour civile de district et se chiffre à \$172,968.80, comme suit: Bons \$105,116.70; actions \$13,860; espèces, \$100; installations de bureau, \$3,112.74; contenu de la résidence, \$140; argent comptant, \$26,249.65; propriétés foncières \$19,100.

Mort de M. F. E. De Buys

M. Foster Elliot De Buys, membre d'une famille distinguée très connu dans le haut monde, est mort à l'infirmerie Touro, des suites d'une opération pour l'appendicite. Sa mort inattendue a été un choc pour sa famille et ses nombreux amis. M. De Buys était âgé de 45 ans, et était né à la Nouvelle-Orléans. Il était fils de feu Lucien De Buys et de Lucille Dague de Livaudais, et avait reçu son éducation au Collège des Jésuites. M. De Buys appartenait aux principaux clubs de la ville. Il laisse une épouse, née Mlle Sarah Lagan; une fille, sa mère et sept sœurs; Mme Albert Maginnis, Mme Louis Christianson, Mme Robert Levert, Mme Hugo Schirner, Mme Walter Orthwein de St-Louis, Mme Alex. Bates de New-York, et Mme J. P. O'Kelly, et un frère, M. Lucien De Buys de New-York.

Nouveaux moules trouvés

M. Louby, agent secret des Etats-Unis, a trouvé sous le plancher de la demeure de Louis Martin, faux monnayeur, près de Guffport, des moules en plâtre pour confectionner de fausses pièces d'argent.

Mort de M. R. Snow

M. Robert Snow, 21 ans, 2455 Uquhart, chef d'atelier de la "Hartwell Plumbing Company", qui avait été séché, lors de l'explosion d'une bouilloire au "Country Club", est mort à l'hôpital de la Charité des suites de sa blessure. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à 9 heures et demie.

Demeures dévalisées

Des cambrioleurs se sont introduits dans le domicile de Willis H. Drewes, 3337 Valmont, et se sont accaparés de bijoux évalués à 300 dollars.

Pendant l'absence de Wm. H. Green et de sa famille, 2456 Royale, un inconnu s'introduisit par une fenêtre dans la maison et s'empara d'un revolver et de bijoux valant 56 dollars.

Nomination à venir

D'après la loi, le gouverneur Hall a le droit de nommer un secrétaire d'Etat avec l'approbation du Sénat, en remplacement d'Alvin E. Hebert, décédé. MM. James Bailey, de Baton Rouge, Edward Everette de la paroisse Union et John Marshal, de Calcasieu, s'étaient déjà annoncés comme candidats à l'élection primaire prochaine pour Secrétaire d'Etat.

Soutier chinois endommagé

Ah Tai, sujet Chinois, chauffeur du vapeur "Parisina", de la "United Fruit Co." a été renversé par une auto conduite par un chauffeur inconnu. Ah Tai, a été transporté à l'hôpital de la Charité, contusionné aux reins. La police recherche le chauffeur.

Chute dangereuse

A 10 heures hier soir, Jas. Palmer, 37 ans, demeurant au coin Jackson et Tchoupitoulas, est tombé sur le plancher cimenté du café de Salvadore Genevieve, Scrapam et Rousseau, et s'est fracturé le crâne. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité dans un état critique.

Métronormes guéris de 6 à 11 jours.

Les pharmaciens vendent l'argent si L'ON-GET-FAST (PAST) ne guérit pas les Démangeaisons, les Eczéma, les Hémorroïdes internes ou externes. La première application soulage. 20c. Un tube. —ADV.

Blessé par une auto

A 8 heures hier soir, en descendant d'un tramway au coin de Carondelet et Julia, Jules Deegan, 12 ans, 625 Josephine, a été renversé par une auto pilotée par Kenneth F. Arnold, et a eu la cheville droite disloquée. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Nègre condamné

Willie Logan, nègre voleur notoire, a été arrêté et condamné à l'amende de 20 dollars, par le juge Benj. J. Sykes, de la cour correctionnelle de nuit.

Accident à un soutier

Louis Onosai, sujet Italien, chauffeur, sur le vapeur "Veniero", est tombé dans la cale, et s'est luxé l'épaule gauche. Il est soigné à l'hôpital de la Charité.

Vol

On a volé:
 A William H. Glenn, 2456 Royale, un billet de 10 dollars, et des bijoux évalués à 55 dollars.

Attaque épileptique

En longeant la rue Dauphine, près de Bienville, John Lund, a été subitement pris d'une crise épileptique, est tombé sur le trottoir et s'est lacéré le cuir chevelu. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité, sans connaissance.

Pied broyé

Clark Hudson, couleur, prisonnier travaillant au coin Quatrième et Magnolia, a eu le pied broyé par une plaque de fer.

Bataille entre négresses

Au cours d'une bataille, au coin Thalia et Liberté, entre deux négresses, Lizzie Washington et Josephine McGuire, cette dernière a reçu cinq coups de couteau.

Jambe fracturée

Pendant qu'Albert Brown, 2339 Bienville, pédalait une bicyclette au coin Canal et Derbigny, il a été renversé par une motocyclette, conduite par Jack Finnin, 1524 Carondelet, et a eu la jambe droite fracturée. Finnin a été écroué.

Collision

Benjamin Jackson, couleur, faisait courir une bicyclette au coin St. Charles et Amelia, il fut renversé par une auto conduite par O. T. Brown, 446 Vieuxal. Le noir eut le genou luxé, et la bicyclette fut démolie.

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. A. L. Claudel, 515 rue de Canal, Nouvelle-Orléans, La.

Mercredi 10 Mars 1915.

7 heures du matin ..	52	40
Midi	56	42
3 p. m.	56	42
6 p. m.	57	42

Le Naufrage de l'Amiral-Ganteaume

Un Mémoire.
 Le ministère de la marine communiqua le mémorandum qu'il a adressé aux pays neutres, après enquête sur le naufrage de "l'Amiral-Ganteaume", torpillé au cap Gris-Nez le 26 octobre dernier. Il transportait de Calais à La Palice 2,500 réfugiés.
 Subitement, dit le mémorandum, une explosion formidable se produisit à tribord entre les machines et la chaudière, soulevant une colonne d'eau environ 50 mètres, et jonchant le navire de débris de toute sorte. Terriblement secoué, le navire se pencha sur bâbord, l'eau envahit presque immédiatement les compartiments des machines, de la chaudière, une soute et la cale no 2. Des hommes d'équipage, des passagers avaient été tués sur le coup. Le navire était désarmé.
 Grâce à de prompts secours obtenus rapidement dans des eaux aussi fréquentées, la plupart des hommes d'équipage et des passagers purent heureusement être sauvés. Le nombre des manquants s'est élevé à une trentaine, tués ou noyés. L'épave du navire a pu être remorquée jusqu'à Boulogne où elle fut immédiatement visitée.
 Des visites et de l'enquête, auxquelles il a procédé, il résulte que "l'Amiral-Ganteaume" avait été traillé par un sous-marin allemand. D'une part, l'homme de barre, matelot Amiran, et l'éleve mécanicien Heblot ont aperçu, l'un la torpille, l'autre le périscope.
 D'autre part, les morceaux de la torpille elle-même furent retrouvés. Il est permis de constater qu'il s'agissait d'une torpille automobile de construction allemande. Les inscriptions en langue allemande "Ruder unten" et "Sperring" y étaient encore lisibles.
 L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande:

1° Sans oser montrer ses couleurs;
 2° Sans visite, arrêt ou gémence;
 3° Sur un navire de commerce sans défense, chargé de femmes, enfants et vieillards;
 4° Sans aucune utilité militaire stratégique ou navale et sans autre résultat possible que le meurtre d'individus inoffensifs et la destruction d'un navire de commerce en dehors de toute capture, et de toute possibilité ultérieure de procédure et de jugement de prise.

En dehors d'une loi écrite, c'est un principe acquis du droit des gens maritime que les navires de commerce ennemis sont sujets à capture, s'il est admis que les navires de commerce ennemis capturés peuvent être détruits sous condition d'en mettre en sécurité l'équipage, les passagers et les papiers de bord, et sous réserve de la décision ultérieure d'une cour de prise, jamais, même aux époques les plus barbares de l'histoire navale, aucune marine n'avait souillé son pavillon d'un crime semblable à celui de la marine impériale allemande, qui n'a même pas pour prétexte le lucre d'un acte de piraterie.

De semblables attentats ne sont même pas dignes d'une protestation. Mais le gouvernement de la République a tenu dans l'intérêt commun du monde civilisé en portant publiquement ces faits à la connaissance des autres gouvernements qui, comme lui, avaient reçu cette déclaration solennellement faite par le gouvernement impérial allemand devant toutes les puissances: "Les officiers de la marine allemande, je le dis à haute voix, rempliront toujours de la manière la plus stricte les devoirs qui découlent de la loi non écrite de l'humanité et de la civilisation."

(Déclaration du baron Marschal von Bieberstein, premier plénipotentiaire allemand à la huitième séance plénière

Soyez Heureuse

Des milliers et des milliers de personnes qui ont tout ce que le cœur désire pour les rendre heureuses, sont méprisables à cause de leur mauvaise santé. Si vous êtes de ce nombre, cessez de vous traîner et donnez à Cardui un essai. Il a donné la santé et le bonheur à des milliers.

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

Le Tonique pour Femmes

Mme Delphina Chanor écrit de Collins, Miss: "J'ai souffert terriblement de maux particuliers aux femmes. Nous avons cinq médecins, mais on aurait dit que je ne pouvais guérir. J'ai décidé d'essayer Cardui. Après l'avoir pris je devins de mieux en mieux tous les jours. Maintenant je me sens ainsi bien que je me suis jamais sentie." Essayez Cardui aujourd'hui.
 E-66

de la deuxième conférence de la paix, 9 octobre 1915. (Deuxième conférence de la paix, actes et documents, tome I, page 281.)

UNE NOUVELLE PREUVE DE LA SAUVAGERIE ALLEMANDE.

Par devant nous Robyns de Schneidauer, Eugène, Consul Général de Belgique, à Londres, a comparu la nomination Marie, veuve de Klinek, Nicolas, Mineur, qui nous a fait la déclaration suivante:

"Je m'étais rendue d'Angleterre à Dampremy, près Charleroi, avec mon mari, pour rechercher mes enfants et les ramener en Angleterre. Nous étions arrivés à Putte le 1er janvier, 1915, et nous voulions passer la frontière quand un officier allemand a demandé à mon mari son passeport. Mon mari a montré alors son certificat d'identité issu en Belgique. Les allemands ont alors déclaré que mon mari était un espion et l'ont emmené en chemin de fer, à Anvers. Quant à moi, je résolus alors, de retourner avec mes enfants, à pied à Anvers. Le 3 janvier au matin, je me suis rendue à la prison, et j'ai appris que mon mari avait été blessé par les allemands et qu'il se trouvait à l'hôpital militaire de Saint-Elisabeth.

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

"Mon mari s'y trouvait mourant, mais il eut encore la force de me raconter ce qui suit:

"Les Allemands m'ont jeté dans un sacbot, et le lendemain ils m'ont donné l'ordre de courir dans la rue du Rempart Sainte-Catherine, puis ils m'ont tiré des coups de fusil. Mon mari est mort dans la source. On l'a photographié à la Morgue."

